DIXIÈME ANNÉE. — N° 225 15 MAI 1906 LE NUMÉRO : 50 CENTIMES.

L'ÉCHO

DU

MERVEILLEUX

REVUE BI-MENSUELLE

MÉDECINS ET SOMNAMBULES

Les médecins sont très jaloux du privilège que leur confèrent les diplômes de la Faculté. C'est assez légitime. On a toujours le droit de défendre le fruit de ses efforts.

J'ajoute que cette solidarité des médecins en face des empiriques dont ils redoutent la concurrence est, dans une certaine mesure, une garantie pour le public. Il est certain que si l'exercice de la médecine était libre et que s'il suffisait, pour ouvrir un cabinet de consultation, de se décerner à soi-même le titre de thérapeute, comme tant de gens qui ne savent pas faire une addition ou écrire deux lignes correctement s'octroient la qualité d'ingénieurs ou de publicistes, la santé publique risquerait d'en souffrir. C'est le cas de le dire : à chacun son métier, et les malades seront bien soignés.

Il n'en est pas moins vrai qu'il est des cas où les médecins pourraient se montrer moins intransigeants. La science officielle, dont ils sont les détenteurs patentés, n'est pas toute la Science. En ces dernières années notamment, des chercheurs d'avant-garde ont prouvé que, même sans être muni des parchemins du mandarinat, on pouvait, de temps en temps, faire des découvertes intéressantes.

Je ne citerai pas l'exemple de Pasteur. Il est classique. Pasteur n'était pas médecin ; n'empêche que c'est sur ses théories, presque uniquement, que s'appuie la médecine contemporaine.

⁂

Sans avoir le génie d'un Pasteur, nombre de gens ont enrichi la science de données extrêmement précieuses. La plupart, d'ailleurs, l'ont fait sans s'en douter. On emplirait un livre, rien qu'en énumérant, pour chaque branche de la Science, les découvertes dont les auteurs sont inconnus. Il y a quelqu'un, disait-on jadis, qui a plus d'esprit que Voltaire, c'est Monsieur tout le monde. Monsieur tout le monde n'a pas seulement plus d'esprit que Voltaire, on constate parfois qu'il a plus de science que les Académies.

L'emploi de la levure de bière, par exemple, que les médecins recommandent si volontiers, et qui, d'ailleurs, donne de si bons résultats, était un remède populaire, en usage depuis un temps immémorial, quand la Faculté s'est avisée de reconnaître ses propriétés dépuratives.

On pourrait certainement, sans chercher bien loin, trouver nombre d'exemples pareils de vieux remèdes, dits de bonne femme, que les thérapeutes officiels présentent aujourd'hui comme des inventions très modernes, issues de leurs méditations ou de leurs expériences de laboratoire.

Théophile Gautier disait que les beaux vers sont faits de temps, de travail, de rêverie et de hasard. On pourrait en dire autant des grandes découvertes scientifiques. S'il serait absurde de prétendre que les savants n'ont jamais rien inventé, il ne le serait pas moins de prétendre que la science n'est redevable qu'à eux seuls de tous ses progrès.

Tout cela pour en arriver à ceci : c'est que les médecins n'ont rien à gagner souvent à s'ériger en pontifes et à traiter comme des hérétiques d'un nouveau genre les simples mortels qui, sans être diplômés, ont l'audace de trouver des moyens inédits de soulager la douleur humaine.

La « fégatothérapie », dont nous parlions récem-

ment et qui, comme son nom l'indique, consiste à traiter certaines affections par des applications de foie frais, prouve assez qu'un peu moins de mépris pour les empiriques ne serait souvent que sagesse et prudence de la part des praticiens de la science officielle.

⁂

Le cas de la « Voyante de Saint-Quentin », que nous relatons plus loin, est, à ce point de vue, curieux à examiner.

Un des faits les moins discutés de cet ensemble de phénomènes que M. Charles Richet a appelé le métapsychisme, c'est la faculté qu'ont certains sujets de découvrir le siège des malaises dont nous souffrons.

Les uns le discernent par des attouchements. J'ai raconté autrefois une visite que je fis à un guérisseur de faubourg, le père Jourdain, qui habitait alors 37, rue Doudeauville; j'ignore s'il y habite encore. J'assistai à l'une de ses consultations.

Il promenait ses mains sur le corps des malades, puis soudain les arrêtait à un point déterminé : « C'est là que vous souffrez, » disait-il. Tous répondaient affirmativement. Alors, par des passes brusques, il écartait les mauvais fluides et les remplaçait par les siens, en laissant quelques instants ses mains, les doigts étendus, sur l'endroit douloureux. Après quoi, les malades s'en allaient soulagés.

Quand les malades étaient trop malades pour se rendre chez le père Jourdain, ils lui envoyaient du pain, du sucre, du linge. Le père Jourdain conservait chacun de ces objets un temps plus ou moins long dans sa main et le rendait à la personne qui l'avait apporté. Ces linges, ce sucre, ce pain, ainsi imprégnés de fluide, étaient, paraît-il, des remèdes très efficaces. Je n'ai pas pu m'en assurer. Mais je fis l'expérience suivante :

Je pris deux rectangles de sucre et je priai le père Jourdain d'en enfluider un. Je pris également un chiffon, que je déchirai en deux, et je le priai d'enfluider l'un des morceaux. J'enveloppai les deux rectangles de sucre et les deux morceaux de chiffons dans quatre papiers distincts.

Rentré chez moi, j'approchai celui des rectangles de sucre qui avait été enfluidé d'un magnétomètre. L'aiguille fut attirée. Elle dévia d'abord, et rapidement, de quatre degrés, puis plus lentement de trois autres.

Le linge enfluidé, d'abord plié de manière à tenir le moins de place possible, attira également l'aiguille de sept degrés. Déplié, et en quelque sorte étendu devant l'appareil, il donna une déviation qui alla bientôt jusqu'à douze et même treize degrés.

Ce n'est pas tout. J'eus la curiosité de mettre les rectangles dans l'eau et de les voir fondre. Je pris deux verres; je les emplis à moitié; puis je mis dans l'un le sucre magnétisé et dans le second le sucre qui ne l'était pas.

Il se passa ceci. Tandis que le sucre, non magnétisé, semblait avoir hâte de disparaître, le sucre magnétisé paraissait lutter contre la force dissolvante de l'eau. Le second mit en tout cas beaucoup plus de temps à fondre que l'autre.

Je ne doutai plus que le père Jourdain avait la faculté de transmettre aux choses par ses attouchements une force inconnue.

J'eus la curiosité de le revoir et je lui demandai comment il discernait, sur le corps des malades, le point exact où ils souffraient. Il m'expliqua qu'il ressentait, quand il touchait ce point, une sensation particulière au bout des doigts, comme une attraction, comme une déperdition de fluide. Il en concluait qu'à cet endroit-là le fluide vital faisait défaut et que, la nature ayant horreur du vide, l'organe malade « pompait » en quelque sorte son propre fluide... Quand la sensation d'échappement, de déperdition fluidique cessait, c'est que l'organe s'était restauré, et le père Jourdain cessait l'attouchement.

On peut penser ce qu'on veut de l'explication. Ce qui résulte, en tout cas, de ces expériences, c'est que certains individus, plus richement doués que les autres au point de vue fluidique, ont la faculté de transfuser, dans certaines conditions, à de moins doués qu'eux, le trop-plein de leur vitalité.

⁂

Ce n'est pas au moyen d'attouchements, provoquant chez eux cette sensation particulière de déperdition fluidique, que certains autres sujets ont le don de distinguer en nous les lésions dont nous souffrons : c'est par une sorte de double vue. Placés dans le sommeil somnambule, un sens spécial s'exacerbe en eux et leur permet de voir ce qui se passe dans notre corps, comme s'il était de verre. Ils constituent des instruments psychomé-

triques naturels, moins sûrs, moins exacts assurément que ne le seraient des instruments de précision — susceptibles cependant, surtout avec de l'entraînement, de fournir des diagnostics tout à fait dignes d'intérêt.

La lucidité de quelques-uns de ces sujets peut même se passer de la présence du malade. Il suffit de leur présenter un objet que le malade ait longtemps porté sur lui. Bien entendu, dans ces conditions, leur double vue est infiniment plus trouble et douteuse.

Quoi qu'il en soit de ce dernier point, c'est, à ce qu'il semble, dans cette catégorie de sujets qu'il faut ranger la « voyante de Saint-Quentin ».

Or, que lui reproche-t-on ?

Capable de fournir un diagnostic, approximatif tout au moins, elle ne l'était point de prescrire les remèdes appropriés. Elle s'était donc adjoint un docteur en médecine, chargé de contrôler ses dires et de rédiger les ordonnances.

Même dans les cas où, pour une raison ou pour une autre, sa lucidité se fût trouvée en défaut, les malades avaient donc toute garantie.

Le syndicat des médecins cependant est parti en guerre contre elle. Elle leur faisait une concurrence déloyale. Elle attirait à son cabinet toute la clientèle. De là le procès.

Deux experts furent nommés. L'un, le docteur Magnin, déclara que la lucidité de la « voyante » était irréelle ; l'autre, le docteur Baraduc, affirma, au contraire, que cette voyante était douée de facultés psychométriques, non pas extraordinaires, mais incontestables

Que décidera le tribunal ?

⁂

Si intéressante que puisse être la sentence à intervenir, elle n'est pas ce qui nous préoccupe le plus. Que les juges donnent tort ou raison au syndicat des médecins défendant leur privilège, la question est accessoire. Ce qui nous paraît, à nous, dominer le débat, c'est la question elle-même de la psychométrie.

Si, réellement, certains sujets somnambuliques jouissent, grâce à l'exacerbation d'un sens inconnu, de la faculté de discerner, avec plus d'exactitude, ce qui se passe en nous que ne peuvent le faire les médecins doués seulement de leurs cinq sens ordinaires, de quel droit juges ou docteurs priveraient-ils les malades de cette chance de plus qu'ils ont d'être guéris?

Certains médecins, plus riches ou plus pratiques que les autres, ont maintenant, dans leurs cabinets de consultation, des instruments, des appareils compliqués et nouveaux, qui leur permettent de traiter avec succès certaines affections que leurs confrères, moins riches ou moins pratiques, ne peuvent soulager par ces procédés spéciaux.

Viendrait-il jamais à l'idée du syndicat des médecins d'intenter un procès à ceux de leurs confrères à qui ces instruments et ces appareils donnent un avantage sur les autres?

Viendrait-il surtout à l'idée de ce syndicat de faire un procès aux inventeurs ou aux fabricants de ces appareils ou de ces instruments?

Le procès de Saint-Quentin est pourtant un procès de ce genre.

Au lieu d'un instrument de cristal ou de cuivre, au lieu de l'un de ces appareils qui font un si bel effet dans le cabinet de nos docteurs à la mode, le médecin de Saint-Quentin avait un instrument vivant, un sujet psychométrique...

De deux choses l'une : ou cet instrument psychométrique est juste, ou il ne l'est pas. S'il l'est, il n'y a pas plus de raison de poursuivre le médecin de Saint-Quentin, qu'il n'y en a de poursuivre tel ou tel autre docteur parce qu'il se sert pour ses diagnostics d'appareils dont la majorité de ses confrères ne sont pas munis.

GASTON MERY.

LE PROCÈS DE LA VOYANTE de Saint-Quentin

Jeudi 17 mai, le tribunal de Saint-Quentin doit prononcer son jugement dans le curieux procès de la Voyante de Saint-Quentin. Nous n'en avons pas parlé plus tôt, pour ne pas avoir l'air de nous immiscer dans une affaire qui ne nous regardait pas. Les débats étant terminés, il n'y a plus lieu de craindre de heurter des susceptibilités ou de contrecarrer des intérêts. Nous allons donc exposer les faits dans tous leurs détails.

LES FAITS

M. Bar, qui depuis une trentaine d'années exerce la profession de magnétiseur et de guérisseur, est poursuivi sous l'inculpation d'exercice illégal de la

médecine et sous l'inculpation d'escroquerie ; sont poursuivis avec lui, à la requête du Syndicat des médecins, sa fille, son fils et le docteur Harmand.

Pourquoi ces quatre poursuites? Parce que, lorsqu'un malade se présente au « cabinet de consultation du docteur Harmand », les choses se passent ainsi :

Le malade est introduit dans une salle où se trouvent M. et Mlle Bar et le docteur. M. Bar endort sa fille au moyen de passes magnétiques ; celle-ci prend la main du malade, et, d'une voix blanche, donne un diagnostic et dicte une ordonnance au médecin, qui la signe.

Parfois, M. Bar fils remplace son père. Parfois aussi, Mlle Bar, n'ayant pas le malade auprès d'elle, donne sa consultation après avoir touché un objet qui appartient à celui-ci : une chemise, un gilet de flanelle, par exemple, ou une mèche de cheveux.

Des milliers de malades, venus de tous les points de la région, et même de Paris, de Lille, de Bruxelles, de Londres, ont consulté la Voyante de Saint-Quentin ; les médecins du pays s'en sont émus ; de là le procès.

MM. Bar, père et fils, et Mlle Bar sont poursuivis pour avoir exercé, sans diplôme, la médecine et escroqué de l'argent aux personnes qui sont allées leur demander des soins, trompées par leurs manœuvres frauduleuses ; le docteur Harmand est poursuivi en qualité de complice.

Me Cornet, avocat au barreau de Paris, chargé de la défense des accusés, a demandé une expertise.

Le Parquet, accédant aux désirs de Me Cornet, a accordé cette expertise, et M. le docteur Magnin a été désigné en qualité d'expert-légiste.

Donc, le 6 janvier dernier, à trois heures après-midi, dans le cabinet du juge d'instruction de Saint-Quentin, se trouvaient réunis M. Bar et sa fille, Me Cornet, le docteur Magnin, membre de la Société d'hypnologie, et le docteur Moutin, amené par Me Cornet. Il y avait en outre dans ce cabinet plusieurs hommes de loi, parmi lesquels M. Dorigny, juge d'instruction, et M. Lassus, procureur de la République.

Tout d'abord, le docteur Magnin endormit Mlle Bar, lui-même ; puis, afin de constater son état de sommeil, la piqua au poignet avec des aiguilles et la pinça ; elle ne broncha pas : le docteur, alors, leva en l'air un des bras de la patiente ; celui-ci se maintint horizontalement ; sur la main immobile et insensible, il plaça une feuille de papier qui ne daigna pas vaciller : la jeune fille était bien endormie. Le docteur l'éveilla, et ce fut à M. Bar père d'hypnotiser sa fille ; il le fit avec de grands gestes de magnétiseur.

Diverses expériences furent de nouveau tentées par le docteur Magnin, notamment à l'aide d'un dynamomètre ; désireux de connaître les qualités de double vue de la jeune fille, le docteur fit passer sous ses yeux clos, des séries de couleurs ; il montrait du rouge, la jeune fille répondait : « C'est bleu », ou réciproquement. Deux fois ou trois fois sur dix, Mlle Bar ne se trompa point.

Il était évident qu'elle n'était pas éveillée ; mais il paraissait certain aussi que son don de double vue ne s'étendait pas à la perception des couleurs.

Arrachée à son sommeil, Mlle Bar proposa, ainsi que l'avait demandé Me Cornet, de diagnostiquer les cas de quelques malades ; on se rendrait à l'hôpital, et là, elle démontrerait qu'à l'état d'hypnose, elle reconnaît les maladies des gens et indique les remèdes propres à les guérir.

Le docteur Magnin se refusa à assumer la responsabilité d'une semblable expérience, qui, dit-il, ne prouverait rien.

Colère de M. Bar ; fureur de Mlle Bar ; réclamation de Me Cornet. Le docteur Magnin fut inébranlable.

— Les observations que je viens de faire, dit-il, me suffisent ; j'établirai un rapport, que vous recevrez prochainement.

Mlle Bar, cependant, protestait.

— Tenez, s'écria-t-elle, monsieur le procureur, faites moi endormir, et je vous dirai, à vous, quelle maladie vous avez !

Le procureur bondit.

— Mais je ne suis pas malade !... Et je ne saurais me prêter...

La séance fut levée sur ces mots.

A la sortie, Mlle Bar reçut les serrements de mains de quelques employés du Palais de Justice et même d'un gendarme, ses clients !

LE RAPPORT DU DOCTEUR MAGNIN

Quelques semaines plus tard le docteur Magnin déposa son rapport.

Le docteur devait d'abord rechercher si Mlle Bar était susceptible d'être plongée dans le sommeil artificiel ; si, dans les conditions où se placent Mlle Bar, son père et son frère, cet état de sommeil n'est pas simulé ; si Mlle Bar, dans son sommeil, a une aptitude spéciale à interpréter des états ou des phénomènes physiologiques ou pathologiques, soit sur des individus présents avec lesquels elle se met en communication, soit à distance, sur des individus éloignés d'elle, avec lesquels elle se met en relation indirecte, en touchant de leurs mains un objet à leur usage personnel.

Sur les divers points du sommeil hypnotique, M. Magnin s'exprime en ces termes :

— Mlle Bar appartient à cette catégorie d'hystériques facilement hypnotisables, par n'importe quel procédé, dont le nombre est relativement considérable, et parmi lesquels se recrutent les somnambules, ainsi que l'a fort bien montré M. Gilles de La Tourette, dans son ouvrage sur l'hypnotisme et les états analogues au point de vue médico-légal.

Le fait que Mlle Bar soit facilement hypnotisable ne constitue donc rien d'extraordinaire. Ce sont des faits connus de tous les médecins qui s'occupent du système nerveux.

La facilité avec laquelle Mlle Bar est hypnotisée autorise les suppositions que cet état, qui est le principal élément de son succès auprès de ceux qui viennent la consulter, est toujours provoqué dans les mêmes conditions.

Mais, de ce fait que Mlle Bar est hystérique et hypnotisable, il n'en résulte nullement pour elle une aptitude spéciale à interpréter des états ou des phénomènes physiologiques ou pathologiques, soit sur des individus présents, avec lesquels elle se mettrait en relation directe, en les touchant de la main, soit à distance, sur des individus avec lesquels elle se mettrait en relation indirecte, en touchant de la main un objet à leur usage personnel (flanelle, foulard, etc..., ou une mèche de leurs cheveux).

L'état d'hypnotisme, même le plus développé, ne confère à ceux qui y sont plongés aucune faculté extraordinaire, aucune aptitude spéciale.

Un hypnotisé n'acquiert pas, de par le fait qu'il dort, le talent de faire un portrait, s'il ne sait ni dessiner, ni peindre ; en un mot, il ne pourra, du fait du sommeil, exécuter un acte qu'il ne serait pas capable de réaliser à l'état de veille.

A plus forte raison, il ne saurait acquérir le pouvoir de faire des diagnostics, de porter des pronostics, d'instituer des traitements rationnels, toutes choses déjà très difficiles, à la suite de longues études théoriques et pratiques.

Le docteur Magnin devait encore examiner les ordonnances réunies par les témoins, les comparer entre elles, et dire leur influence curative.

Il les examina, les compara et en conclut que leur influence curative était à peu près nulle.

— La variété de ces ordonnances, écrit-il, est plus apparente que réelle ; elles sont principalement composées de spécialités, qui reviennent dans un ordre à peu près quelconque, et qui ne se rapportent à aucune indication nettement déterminée.

Elles ont précisément pour fond commun une innocuité à peu près certaine, qui permet de les appliquer à toutes les maladies, indistinctement, et même dans les cas où il n'y aurait aucune maladie.

Leur étude ne paraît pas prouver qu'il ait jamais été établi de diagnostic bien complet.

En somme, ajoutait l'expert, ce choix de médicament n'est pas dangereux, mais « leur danger réside dans le fait de ne pas prescrire un traitement nécessaire dans le cas où on se trouverait en présence d'un malade ayant réellement besoin d'être sérieusement soigné ».

M. Magnin, sollicité d'observer Mlle Bar et ses co-inculpés, au cours de consultations qui seraient données par eux à des malades, et contrôlées par des médecins, dans un hôpital, déclare s'être refusé à tenter cette expérience.

— Les motifs qui nous ont déterminé à nous refuser à accomplir cette mission, écrit-il, sont d'ordre de moralité, et d'ordre d'application pratique.

Il ne nous paraît pas conforme à l'esprit de la loi d'associer, dans un examen médical, deux personnalités, dont l'une est liée par le secret professionnel et l'autre pas. Supposons que le malade soumis à l'examen soit atteint d'une affection organique, il ne sera pas permis au médecin d'affirmer publiquement son diagnostic, et d'exposer les raisons qui l'ont amené à le formuler ; par contre, l'inculpée aurait toute latitude d'affirmer son dire, s'exposant ainsi à porter au malade le plus grand préjudice. Le médecin serait donc obligé de limiter le choix de ses malades à des cas sans importance aucune et incapable de rien demander.

Au point de vue de l'application pratique, une coïncidence grossière entre le dire de la prévenue et l'affection du malade pourra paraître lui donner raison. Il n'en sera rien, en réalité.

Aura-t-elle affirmé, par exemple, l'existence d'une maladie de cœur dont les manifestations extérieures sont évidentes, cela ne démontrera aucunement la réalité d'un diagnostic exact. La valeur d'un traitement résulte uniquement de la précision de ce diagnostic, tenant compte, dans chaque cas particulier, de la localisation des lésions, de leur étendue, de leur ancienneté, de leurs rapports entre l'état général antérieur et actuel, de l'état relatif des autres organes, etc...

Nous devons ajouter que les malades pris dans un hôpital ont été observés par un assez grand nombre de personnes, et qu'une indiscrétion commise, même de très bonne foi, peut venir supprimer toute garantie à l'égard de ces examens.

M. Magnin, enfin, prié de dire si, en l'état de la science, on peut admettre qu'une somnambule peut connaître l'état de maladie d'une personne qu'elle ne voit pas et indiquer les remèdes convenables sans études médicales, répond en ces termes :

— En l'état actuel de la science, on peut affirmer qu'une somnambule ne peut, en aucun cas, connaître la maladie d'une personne qu'elle voit, ou ne voit pas, et indiquer les remèdes convenables, sans études médicales.

M. Magnin déclare en outre que ni Charcot, ni Brouardel, ni Dumontpallier, qui ont observé un nombre considérable de somnambules et de sujets hystériques, « n'ont jamais constaté aucun fait leur

permettant de croire à la réalité des phénomènes que l'on prétend exister chez Mlle Bar ».

Il ajoute :

— Par contre, cette croyance à la lucidité des somnambules est acceptée comme un article de foi par un grand nombre de personnes, d'ailleurs absolument dépourvues de compétence. Pour qui sait le rôle considérable que joue l'imagination, les guérisons ou semblants de guérisons obtenues par les somnambules n'ont absolument rien d'extraordinaire. C'est l'éternelle histoire de la foi qui guérit.

Une dernière question a été posée à M. Magnin :

— Mlle Bar jouit-elle de la plénitude de ses facultés intellectuelles ?

A cette question, M. Magnin répond que Mlle Bar se soumet aux expériences d'hypnotisme de son plein consentement, mais il ajoute « que les séances d'hypnotisme peuvent, à la longue, exercer sur son organisme le résultat le plus pernicieux » :

— A cet égard, dans le cas où surviendraient plus tard chez elle des troubles nerveux, d'ordre physique, ou d'ordre mental accentués, MM Bar père et fils se trouveraient avoir assumé une notable responsabilité.

Tel est ce rapport qui fit quelque bruit dans le monde des magnétiseurs dont il souleva presque l'indignation.

En présence de ce document, Me Cornet demanda une contre-expertise. Elle fut confiée au docteur Baraduc, que nos lecteurs connaissent bien.

LE RAPPORT DU DOCTEUR BARADUC

Le docteur Baraduc, de la Faculté de médecine de Paris, professeur libre de biologie générale à la Faculté, ancien interne provisoire de la Salpêtrière, service du docteur Charcot, avait à répondre à ces deux questions :

1° Mlle Bar est-elle oui ou non susceptible de ce phénomène psychométrique communément appelé : Voyance?

2° Jusqu'où va cette faculté? Quelles sont les conditions qui peuvent la diminuer? Quelles sont les conditions qui peuvent l'augmenter? Quelles sont les limites inférieures et supérieures de sa voyance?

Le docteur Baraduc répondit à ces deux questions en donnant d'abord un aperçu de la « psychométrie. »

Mes études sur les vibrations de la vitalité humaine, dit-il, m'ont permis de constater que chaque segment de notre organisme, segment cérébral, segment pulmonaire, segment gastrique, segment génital, ont une radio-activité, une zone de vibrations différentes, comme nature, qui, par leur puissance d'émanation, peuvent exercer une influence télépathique, une sorte de télégraphie sans fil sur la radio-activité passive des organes d'une autre personne, en hypotension vitale.

On sait combien l'influence sexuelle est grande ; combien certaines personnes, déprimées, vieilles de forces, recherchent le contact et l'atmosphère de personnes bien portantes, qui respirent, inspirent et émanent la santé. On comprend, dès lors, comment il peut s'établir un transfert fluidique entre les vibrations d'une personne maladive et celles d'une personne saine.

Si la personne saine est sensitive, elle perçoit la nature de ces vibrations ; si elle est psychomètre, c'est-à-dire possédant la faculté de transformer ces vibrations en images psychiques ou notions mentales, sa personnalité perçoit, par un mécanisme qu'elle ignore, et qui peut échapper à sa conscience, des notions aussi précises que la plaque photographique recevant les effets lumineux des objets éclairés par le soleil.

Le docteur Baraduc expose ensuite que, pour se produire mathématiquement, le travail psychométrique exige chez le médium un état second ; le travail de réception des ondes hertziennes normales ou pathogènes se produit dans le subconscient du médium.

Ayant imaginé un instrument appelé biomètre, qui lui permet de mensurer les vibrations de la vie, M. Baraduc s'en est servi pour étudier Mlle Bar, et il a conclu que celle-ci avait une formule ainsi équilibrée : Attraction 10 — Répulsion 10.

— Cette jeune personne apprécie le degré de vitalité des organes malades sans en connaître la nature anatomopathogénique.

« Elle dit : « Cela va. — C'est congestionné. — Ce n'est pas fort. — Le sang est faible — La vie est usée. » Elle est en rapport avec le dynamisme biologique des organes, et non pas avec les lésions microscopiques de ces organes ; la radio-activité de l'organe malade et son degré de psychométrie personnelle sont les moyens et les instruments de son travail. »

M. Baraduc a soumis Mlle Bar à trois premières expériences.

Ayant montré à la voyante les cheveux d'une mélancolique obsédée, celle-ci a reconnu le caractère de la malade, et, se trouvant plus tard en contact avec elle, elle a observé son « impossibilité de donner l'effort vital de chaque jour, et son désir d'un suicide qu'elle n'a pas la force d'accomplir ». Mlle Bar avait vu clair. Ayant fait moucher un malade, M. Baraduc a montré le mouchoir impressionné à Mlle Bar, qui a pu affirmer son état cérébral et son état gastro-intestinal ; elle a conclu faux sur le sexe de ce jeune homme, et cela provient de la douceur de caractère du malade.

Ayant enfin soumis un gilet à Mlle Bar, celle-ci n'a rien perçu, le gilet n'ayant pas été impressionné par le malade.

M. Baraduc en conclut que Mlle Bar n'est pas une voyante supérieure ; c'est un simple instrument de

vibrations pathogéniques. Ayant fait venir Mlle Bar à Paris, le docteur la soumit à sept observations nouvelles, composées de personnes ayant envoyé des objets et de personnes n'en ayant pas envoyé ; ces expériences ont réussi ; la voyante n'a pas tout dit, mais elle n'a rien dit de faux. M. Baraduc lui présenta encore divers malades ; ici encore, elle ne dit pas tout, mais elle ne dit rien de faux.

Après ces différentes épreuves, le Dr Baraduc conclut en ces termes :

1° Que Mlle Bar a une médiumnité bien nettement établie à l'état de sommeil provoqué. C'est une psychomètre inconsciente enregistrant fidèlement les vibrations pathogènes émanées de la radio-activité de nos organes à l'état maladif.

D'autre part, c'est un instrument qui me paraît incapable d'enregistrer les vibrations d'un plan conscient supérieur, ce qui limite sa voyance aux phénomènes pathologiques. Je la considère comme exacte au point de vue de médium enregistreur des vibrations de la vitalité maladive. Mais elle ne perçoit ni les vibrations inférieures de la sensation physique, ni les vibrations supérieures de la sensibilité spirituelle ; ces domaines lui sont fermés : si elle cherchait à y pénétrer, il serait à craindre qu'il ne s'établisse une confusion dans le mécanisme de sa psychométrie et qu'elle ne perde ses facultés de résonnance pathologique ou ne trouble sa santé physique.

Mon étude se limite exclusivement et intentionnellement à celle d'un instrument percepteur des vibrations de la vitalité maladive, et ne comporte pas d'autres points de vue, ni des conclusions relativement à l'application légale ou illégale de cet instrument, que je déclare exact dans les conditions où je l'ai étudié.

Elle est un instrument psychométrique, dont la loi doit reconnaître la véracité, si elle croit en devoir limiter l'emploi.

Le docteur Baraduc, on le voit, explique scientifiquement, d'après la biométrie, les phénomènes de voyance qui singularisent Mlle Bar.

Il déclare, par cela même, cette jeune femme sincère ; Mlle Bar ne pourrait être, si l'on s'en tenait aux termes de ce rapport, convaincue d'escroquerie ; mais elle n'en aurait pas moins exercé illégalement la médecine, puisqu'en l'état actuel de la législation, les instruments vivants psychométriques ne peuvent être assimilés à des docteurs en médecine.

Tels sont les éléments du procès.

Nons saurons jeudi comment la justice aura tranché ce curieux débat.

Nous prévenons nos lecteurs qu'on peut s'abonner SANS FRAIS **et directement à l'*Écho du Merveilleux* dans tous les bureaux de poste.**

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

*** *La Dame Blanche de Lorimer.*

Les critiques d'art sont admis à visiter les Salons trois jours avant le vernissage. Ils pénètrent dans des salles inachevées où retentit avec fracas le marteau des tapissiers. Les tableaux circulent encore le long des cimaises, à la recherche de la bonne place. Pendant que le sévère écrivain d'art assure son lorgnon dans l'œil pour examiner consciencieusement une toile, celle-ci s'ébranle et disparaît, emportée soit vers une autre salle, soit vers la galerie où les photographes opèrent. Il faut avoir fait un salon pour s'imaginer ce que c'est. On prend alors en pitié non pas tant les critiques que les critiqués, les artistes. dont les œuvres sont jugées d'une façon si sommaire, dans des conditions si défavorables.

Ceci dit, peut-être voudra-t-on bien m'excuser d'avoir omis, dans ma revue du Salon des Artistes Français, au point de vue du Merveilleux, une des toiles qui avait le plus droit d'y figurer : la « Dame Blanche », de Lorimer (salle 36). L'immense tableau de M. Scherrer, « Remise de la charte émancipatrice de la commune de Sens », arrivé si en retard qu'il ne figure pas dans le livret, et non encore accroché, la cachait complètement.

L'œuvre de M. Lorimer, remarquable au point de vue pictural, très fine de tons, avec des effets charmants, représente deux femmes assises devant la vaste cheminée d'une vieille salle gothique. L'une d'elles tourne la tête et regarde avec épouvante une forme blanche, impalpable sous ses voiles fluidiques, qui glisse sur le seuil : c'est la Dame Blanche.

Les deux femmes sont en toilette très moderne. Les dames blanches, comme on sait, promènent encore leurs pas muets dans les corridors rajeunis des vieux châteaux où l'électricité a pénétré. Il n'y a pas si longtemps que le fantôme de la reine Bess se montrait à Windsor, terrifiant les gardes de service, qui tremblaient comme les sentinelles sur la plate-forme d'Elseneur, au premier acte d'Hamlet, et obligeant la princesse Béatrice à changer d'appartement. Vers la même époque, la dame blanche des Hohenzollern réapparaissait au château de Berlin.

Un gentilhomme de service la vit surgir du sol dans un corridor : elle portait une ceinture de pierres précieuses sur laquelle une de ses mains était posée ; de l'autre, elle fit un geste menaçant. L'expression de son visage était sévère et chagrine, mais elle n'était pas munie du trousseau de clefs qu'elle porte quand

elle vient annoncer un décès dans la famille impériale, qu'elle portait, par exemple, quand elle se montra quelques jours avant la mort de l'empereur Frédéric, ou en 1806, quand elle apparut, au château du prince Schwarzburg, devant le prince Louis de Prusse, qui devait être tué le lendemain, au combat de Saafeld. Le fait, consigné par l'aide de camp du prince, le comte Nostitz, a été incorporé dans les archives de la maison de Hohenzollern.

On sait que cette Dame Blanche des Hohenzollern, qui devrait être plutôt une Dame rouge, est le déplorable fantôme d'une comtesse d'Orlemunde, laquelle, veuve avec deux enfants, s'éprit du margrave Albert le Bel. Le margrave l'eût bien épousée, mais ses parents, considérant une telle union comme une mésaillance, y résistaient. — « Il y a quatre yeux qui me gênent quand je veux venir vers vous », dit le margrave à la comtesse.

La malheureuse femme crut qu'il faisait allusion à ses enfants et les tua en leur enfonçant dans la tête une épingle d'or. Quand elle apprit la vérité et l'inutilité de son affreux crime, elle devint folle de douleur. Son ombre déplorable erre depuis lors autour des Hohenzollern, descendants du margrave; et quand elle veut prédire leur mort, elle agite les clefs du bahut où furent enfermés les deux petits cadavres, avant qu'un serviteur affidé pût les ensevelir dans le jardin du château d'Orlemunde. Le père du sceptique Thiébault, homme d'esprit et de sens, et qui avait passé vingt ans à Berlin, à la cour du non moins sceptique Frédéric le Grand, y croyait parfaitement. Napoléon Ier la vit à Bayreuth, en 1812, au moment de son départ pour la campagne de Russie. Et, à entendre un familier du prince Radolin, Guillaume II aurait lui-même de bonnes raisons pour y croire aussi.

La maison de Suède se vante également d'avoir sa Dame Blanche; le pasteur Wadstrœm, dans un volume de Souvenirs parus en 1900, raconte qu'elle apparut en mars 1871, peu de jours avant la mort de la Reine Louisa. L'*Echo du Merveilleux* a publié cette anecdote (février 1901). Mais c'est une vanité de parvenus royaux.

Walter Scott, dans ses savantes et amusantes lettres sur la Démonologie, attribue à la verte Erin le privilège d'avoir inventé les Dames Blanches. C'est, dit-il, le banshie ou fée domestique, dont l'office est d'apparaître en deuil pour annoncer la mort prochaine d'un membre de la famille. La distinction du banshie ne serait accordée qu'aux familles de pure race milésienne, et jamais au descendant de l'orgueilleux normand ou du vaillant saxon qui suivit la bannière du comte Stronghow. Il y a toute une liste des Dames Blanches irlandaises dans l'ouvrage très connu de M. Crofton Croker.

Mais la France peut hautement disputer la palme à l'Irlande avec la célèbre fée Mélusine, qui n'est, en réalité, qu'une Dame Blanche, bien que vêtue de noir. On ferait un agréable ouvrage avec l'histoire des châteaux de France, que la tradition considère comme l'ouvrage des fées. Le plus célèbre était le château de Lusignan, en Poitou, construit par la célèbre Mélusine pour un Lusignan qu'elle aimait, et qui fut pris et rasé par le duc de Montpensier, en 1575. Catherine de Médécis, se rendant, l'année suivante, à Poitiers, se détourna de son chemin pour aller visiter les ruines de ce château, « la plus belle marque de forteresse antique et la plus noble décoration vieille de toute la France », dit Brantôme.

Suivant le même historien, la Reine prit plaisir à se faire raconter les légendes du pays par de vieilles femmes. « Les unes lui disoient qu'elles voyoient quelques fois Mélusine venir à la fontaine pour s'y baigner, en forme d'une très-belle femme et en habit de vefve; les autres disoient qu'elles la voyoient, mais très rarement, et ce les samedys, à vespres se baigner moictié le corps d'une très-belle dame, moictié en serpent (1); les unes disoient qu'elles la voyoient se pourmener toute vesteue avecque une très-grave majesté; les autres, qu'elle paraissoit sur le haut de la grosse tour (la tour qui portait son nom) en femme très-belle et en serpent; les unes disoient que quand il debvoit arriver quelque grand désastre au royaume, ou changement de règne, ou mort, ou inconvénient de ses parents, les plus grands de France et fussent roys, que trois jours avant on l'oyoit cryer, d'un cry très-aigre: « On tient cestuy-ci pour très-vray! » Plusieurs personnes de là qui l'ont ouy l'asseurent et le tiennent de père en fils; et mesme lorsque le siège y vint, force soldats et gens d'honneur l'affirment, qui y estoient; mais surtout quand la sentence fut donnée d'abastre et ruyner son chasteau, ce fut alors qu'elle fist ses plus hauts crys et clameurs; cela est très-vray par le dire d'honnestes gens. Or depuis, on ne l'a point ouye. Aucunes vieilles pourtant disent qu'elle s'est apperçue, mais très-rarement (2).

George Malet.

(1) On sait qu'elle subissait cette transformation chaque semaine. Voyez l'*Histoire de Mélusine*, par Jean d'Arras, Paris, 1698.

(2) Brantôme, *Vie de M. de Montpensier*.

La Baguette Divinatoire

Nous avons autrefois traité longuement la question de la baguette divinatoire ; mais, si poussées qu'aient été nos études, nous n'avons pas découvert d'explication plausible à ce curieux phénomène, auquel Chevreul consacra tout un volume. Une de nos lectrices nous envoie une lettre sur ce sujet. Les faits qu'elle relate sont identiques à ceux que nous avons rapportés, ce qui est une preuve de plus de la réalité du phénomène. Nous serions heureux que la lettre de notre aimable correspondante rouvrît une discussion, qui est loin d'être épuisée.

Monsieur le Directeur,

Dans un de vos derniers articles, vous parliez de la baguette magique, et vous en affirmiez l'existence; vous avez raison, car rien n'est plus vrai ; je puis en parler en connaissance de cause, car j'ai été témoin de faits assez curieux, dans cet ordre d'idées.

Je connais une jeune femme qui est douée d'un fluide très caractérisé. Avec une baguette de coudrier entre les mains, elle trouve les sources. La baguette tourne très fort, si fort que j'ai vu deux hommes s'amuser à esssayer de l'empêcher de tourner, ils n'ont pas pu y parvenir; la baguette s'est cassée. Cette jeune femme, avec cette baguette, suit le cours de l'eau; la baguette tourne dans le sens de l'eau, et si elle recule en arrière, la baguette tourne en arrière aussi. C'est curieux à observer. Non seulement cette personne trouve l'eau, mais sa baguette tourne aussi sur les métaux ; nous avons fait avec elle des expériences assez intéressantes. Un jour, nous avons caché dans un carré de jardin, sans lui rien dire, un paquet d'argenterie, puis après avoir arrangé la terre de façon que rien ne paraisse, nous l'avons appelée en lui disant de chercher, sans la renseigner autrement.

Elle s'est promenée dans les carrés du jardin avec sa baguette, et tout à coup elle s'est arrêtée : sa baguette tournait très fort, c'était juste au-dessus du paquet d'argenterie.

Un jour, chez elle, son frère avait perdu une pièce de dix francs ; il la cherchait partout et ne la trouvait pas. On l'interrogea pour savoir où il était allé, pour chercher avec plus de certitude ; il dit qu'en rentrant d'une promenade à cheval, il s'était baissé dans la stalle pour mettre des flanelles à l'animal, et qu'il pouvait bien avoir perdu là cette pièce d'or. Chacun fit la réflexion que trouver une pièce de dix francs au milieu de la paille n'était pas chose facile. Alors quelqu'un eut l'idée de faire venir sa sœur avec sa baguette; en effet celle-ci vint, se promena un moment dans la stalle, puis la baguette tourna, elle chercha et elle trouva la pièce de dix francs sous son pied.

Une autre fois, nous fîmes avec elle l'expérience suivante : nous étions environ quinze personnes réunies dans un salon ; nous nous mîmes tous debout, à la suite les uns des autres, nous tenant par la main ; la première personne tenait, d'une main un panier plein d'argenterie et donnait l'autre main à la personne suivante. La dernière personne à l'autre bout, était la jeune femme qui avait sa baguette entre les mains, et la personne qui la précédait lui tenait le poignet. Au bout de trois ou quatre minutes, on vit la baguette qui tournait très fort, le fluide parti du panier d'argenterie s'était communiqué à toutes les mains et était arrivé à la baguette.

La personne dont je vous parle trouve aussi les souterrains ; entre ses mains, la baguette tourne sur le vide, et voici ce que je lui ai vu faire. Lorsqu'elle était enfant, elle habitait avec ses parents un vieux château ancien, et une légende du pays assurait qu'il y avait là un souterrain, mais personne ne savait où il était. On résolut d'essayer de le trouver avec la petite fille et sa baguette. Elle parcourut les cours et le jardin dans tous les sens, et tout à coup la baguette tourna ; la petite fille, guidée par sa baguette, suivit un certain parcours, puis elle sortit du jardin, et elle entra dans un bois qui est très grand. Quand elle fût là, au bout de quatre ou cinq minutes, la baguette au lieu de tourner s'agita très fort, puis elle se plaça horizontalement, en semblant indiquer une direction tout en s'agitant beaucoup. La petite fille, alors, partit très vite; elle courait à travers le bois, tellement rapidement, que les personnes qui étaient là avaient peine à la suivre, et toujours la baguette était tendue en avant, semblant parfaitement indiquer le chemin, et elle s'agitait en même temps. J'étais parmi les personnes qui suivaient l'enfant, et je me rappelle parfaitement le fait. C'était très curieux à observer. Enfin, après avoir parcouru une grande partie du bois et fait beaucoup de zigzags, la petite fille finit par arriver à un rocher, sur lequel elle se précipita, car elle courait très fort, et la baguette était tellement tendue qu'elle pénétra entre des pierres qui étaient là, au milieu des ronces qui bouchaient une espèce de creux du rocher ; on fit enlever les pierres et les ronces, et on mit à découvert une excavation assez grande qui pouvait bien être l'entrée d'un souterrain.

Quelque temps après, on fit faire des travaux, on déblaya à cet endroit, et on découvrit parfaitement le souterrain, qu'on cherchait. Il était assez large à l'entrée, puis il se rétrécissait et s'étendait très loin ; on y découvrit des chambres noires sur les côtés, mais on ne put pas le suivre jusqu'au château à cause des éboulements qui s'étaient produits.

Veuillez agréer, monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Une abonnée.

Apparitions dans l'Inde

Au mois de novembre dernier, M. Colby, fils de l'archidiacre anglican bien connu, partait pour l'Inde avec sa femme.

Quelques jours avant son départ, le 15 novembre, il avait assisté à une séance donnée par Mme Pairclough Smith. Celle-ci, se disant contrôlée par un esprit appelé *Colombe blanche*, l'avait prévenu contre les dangers de la magie noire des sorciers orientaux.

Colombe blanche ajoutait, néanmoins, qu'elle serait constamment près des jeunes époux pour les sauvegarder de tout son pouvoir et tâcherait de leur faire entendre sa voix.

Elle promit même de se matérialiser, et si elle ne pouvait trouver les éléments nécessaires pour reprendre sa forme humaine, elle essaierait de leur apparaître sous la forme d'une colombe blanche, au cas où un danger ou une maladie les menacerait, afin de montrer qu'elle continuait à les protéger.

Or, le 28 avril dernier, l'archidiacre Colby recevait de son fils une lettre où celui-ci lui racontait que le dimanche 8 du même mois, sa femme étant sur le point d'accoucher, et dans un état très grave, il se précipita dans l'escalier afin d'envoyer une voiture chercher un médecin.

Au moment où il ouvrait la porte de la chambre, il vit devant lui une colombe blanche qui semblait flotter plutôt que voler ; cette forme le précéda dans tout l'escalier jusqu'à la rue.

Arrivé là, M. Colby, dans son trouble, ferma brusquement la porte sans songer qu'il n'avait pas de clef. Après avoir trouvé la voiture, il revint et ne sut comment rentrer.

Affolé et croyant sa femme en danger de mort, il fit le tour de la propriété, qui est entourée de hauts murs, dans l'espoir de découvrir une issue quelconque ; il s'arrêta devant une porte donnant sur l'écurie et chercha en vain à l'ouvrir.

A ce moment, il vit reparaître la colombe ; il se sentit soulever de terre, transporter par-dessus le mur et déposer dans la cour, où il put rapidement regagner la chambre de sa femme.

Celle-ci souffrait horriblement ; mais bientôt la colombe blanche reparut et ses souffrances se calmèrent.

Enfin la délivrance fut normale, bien que le médecin eût pronostiqué de graves complications.

Le récit de ces faits étranges a été publié par l'archidiacre Colby dans plusieurs journaux anglais, notamment le ***Light***, de qui nous l'empruntons.

H. de RAUVILLE.

LE MIRACLE DE SAINT JANVIER

Le chimiste napolitain Pietro Punzo écrivait, le 27 août 1880, dans un rapport resté célèbre :

Derrière l'autel de la chapelle de saint Janvier, dans la cathédrale de Naples, existe une niche divisée en deux compartiments. Dans celui de droite se trouve le buste en argent de saint Janvier ; dans celui de gauche, on remarque un support en métal, haut de 70 centimètres, qui soutient par sa partie centrale un reliquaire formé de deux plaques de verre blanc, de forme circulaire, et de 12 centimètres de diamètre, lesquelles sont fixées parallèlement avec une couronne d'argent, également circulaire, à la distance de 8 centimètres l'une de l'autre.

Dans le reliquaire, on voit deux petites ampoules de verre, dont la forme spéciale indique évidemment une fabrication très ancienne (1). La plus petite des deux ampoules est cylindrique. On y aperçoit quelques taches roussâtres sur les parois inférieures, taches sans aucune importance. Quant à l'autre ampoule, elle ressemble un peu à une poire comprimée sur ses deux faces, et peut contenir en apparence 50 grammes d'eau distillée. Elle sert de récipient à une substance solide, opaque, de couleur de café torréfié, qui remplit les deux tiers de sa capacité.

C'est cette substance que la foi des Napolitains et la piété du monde catholique vénèrent comme le sang desséché de saint Janvier (2), évêque de Bénévent, martyrisé pendant la dernière persécution, en 305 (3).

A trois époques de l'année, mis en présence de la tête du Saint, ce sang se liquéfie, parfois même entre en ébullition. Ces époques sont : 1° le premier dimanche de mai et la semaine suivante, fête et octave de la translation des reliques du Saint ; 2° le 19 septembre, fête de sa décollation, et pendant toute

(1) Les spécialistes s'accordent à placer au XIVe siècle la fabrication de ces deux ampoules.

(2) *Bibliographie* : *Acta sanctorum*, t. XLVI, p. 761-894, ad diem XIX septembris ; MIGNE, *Dictionnaire des prophéties et des miracles*, par l'abbé LECANU, article : *Janvier* (miracle de saint); Rapport du chimiste M. P. PUNZO, paru à Naples le 27 août 1880, sous le titre *La teca di san Gennaro*, traduit en français par l'abbé MENIN et publié par la revue *les Mondes* (t. LIV, p. 323 et suiv.) et *la Controverse* (t. 1er, p. 661); P. PUNZO, *Sulla teca di san Gennaro*, réponse au professeur Albini, 1890 ; G. SPERINDEO : *Il miracolo di san Gennaro*, Naples, en 1902 (en est à sa 3e édition) ; PAOLO SILVA, S. J.: *Il miracolo di san Gennaro*, article paru dans la *Civilta cattolica*, 2 septembre 1905, et reproduit dans la *Rivista di scienze e lettere*, septembre-octobre 1905 ; G. SPERINDEO : *Un ultra observazione*, (*Rivista di scienze e lettere*, septembre-octobre, p. 160-162) ; G. PETRONE, *Une conversione* (même revue, p. 112) ; JAUGEY : *Dictionnaire apologitique de la foi catholique*, article : *Le miracle de saint Janvier*, par J. M. A. VACANT, p. 1651-3. Nous omettons la mention des articles insignifiants ou tendancieux publiés dans certains dictionnaires et les impressions de voyageurs que la science ne perd rien à ignorer.

(3) *Rivista di scienze e lettere*, p. 7 : J. TAGLIATELA : *Gli atti del martirio di san Gennaro*.

l'octave; 3° le 16 décembre, fête du patronage du Saint, érigée depuis 1631, en mémoire d'une extinction du Vésuve, obtenue par l'intercession de saint Janvier (1).

Ce phénomène est connu du monde entier. Laissons à un homme de science le soin de nous le décrire :

Lorsque la cérémonie commence, le chapelain retire le reliquaire de son support et le retourne sens dessus dessous pour montrer que la substance de l'ampoule ne change pas de position, en disant en même temps : « Il est dur ». Puis, suivi d'un clerc porteur d'un cierge allumé, il passe devant toutes les personnes présentes pour l'aller déposer sur l'autel. De temps en temps il retourne encore le reliquaire toujours pour qu'on puisse observer l'immobilité de la substance.

Pendant que les prières se poursuivent, on voit tout d'un coup la masse se détacher uniformément des parois de l'ampoule et suivre les mouvements imprimés à ce récipient, comme le ferait tout autre liquide. Tout d'abord on remarque que la partie centrale est encore solide, mais en peu de temps la masse se transforme complètement en un liquide d'une densité approchant de celle du miel, opaque, de la même couleur que la masse solide, et ne laissant aucune trace sur la paroi quand le mouvement de l'ampoule l'en sépare.

Alors au cri de : *miracle! miracle!* on fait baiser le reliquaire à toutes les personnes réunies dans l'église. Cette première cérémonie finie, le reliquaire replacé sur son support est porté en procession, ainsi que le buste du saint, sur le maître-autel, où les reliques demeurent exposées jusqu'au soir. Ce n'est qu'à 9 heures qu'on les reporte dans la niche, d'où elles ont été retirées le matin. A ce moment, la substance est encore liquide, avec cette particularité qu'elle adhère aux parois de l'ampoule, y laissant un enduit qui, examiné par transparence, est jaune-brun, avec des stries rouges en divers points; on ne dirait pas la même substance observée le matin.

Le jour suivant, la masse est redevenue solide; mais, comme la veille, elle se liquéfie pendant la cérémonie, et reste ainsi jusqu'au soir.

Ayant assisté chaque jour à l'accomplissement du phénomène pendant les fêtes de mai et de septembre, j'ai relevé les particularités suivantes : 1° tantôt la substance se liquéfie seulement, gardant son volume intégral; 2° tantôt, outre la liquéfaction, il se forme sur la partie supérieure du liquide et à proximité des parois du récipient de petites bulles incolores de la grosseur d'un pois; 3° quelquefois aussi, au milieu et à la surface de la substance liquéfiée, apparaît une bulle plus grosse, hémisphérique, opaque, comme toute la masse, et persistante; 4° tous les jours, pendant les fêtes de mai 1879, la substance augmenta progressivement de volume, en sorte que, au dernier jour, l'ampoule était complètement remplie, et c'est dans cet état qu'on la replaça dans la niche (1); 5° le temps que la liquéfaction met à se produire n'est jamais le même; quelquefois la substance est liquéfiée au bout de quelques minutes; d'autres fois après deux heures et plus; 6° la température à l'intérieur de la niche a toujours été identique à celle de la chapelle. Chaque jour il y avait une différence d'un degré centigrade avec la température de l'église. Cependant, ces températures n'ont jamais été d'accord avec le phénomène (2).

Voilà le fait patiemment examiné et minutieusement décrit par un chimiste, sur l'invitation du savant M. S. de Luca, membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris, chimiste illustre et « plutôt libre-penseur que chrétien » (3).

Cette liquéfaction, qui se renouvelle vingt-six fois par an, deux mille six cents fois par siècle, est un fait physico-chimique extraordinaire. Impossible de le révoquer en doute; il y a eu des millions de témoins dans toutes les conditions de la vie, savants et ignorants, chrétiens ou impies, catholiques, hérétiques, schismatiques de tous les pays; il est attesté par Jean-Baptiste Vico, Humphry Davy, Lalande, Lavoisier, le naturaliste C. Watterton, le chimiste Dumas, Kotzebue, le P. Secchi, Fergola, de Luca, Hurter encore protestant, le P. Denza, Stoppani, et tant d'autres qui ont cherché la vérité sans parti pris.

Mais si la réalité du fait défie toute discussion, peut-on en dire autant de sa cause? Est-ce un fait surnaturel, un miracle? Est-ce le résultat de certaines influences physiques ou le produit d'une combinaison chimique?

Et d'abord interrogeons l'Eglise. S'est-elle prononcée? Explicitement non. Cependant le martyrologe

(1) H. Le Hon, *Histoire complète de la grande éruption du Vésuve de 1631*, Bruxelles, 1865; et *Rivista di scienze e lettere* (septembre-octobre 1905), article du professeur Modestino del Gaizo sur le même sujet.

(1) Sur les variations du poids de l'ampoule plus ou moins proportionnées au volume, voir dans la *Rivista di scienze e lettere*, n° cité : G. Sperindeo : *Una observazione*, et P. Silva : *Il miracolo di san Gennaro*. L'un et l'autre auteurs prouvent que l'évaporation n'est pour rien dans ces variations.

(2) P. Punzo, *op. cit.*

(3) Sébastien de Luca s'était vu, en 1849, condamné à vingt-cinq ans de prison; il s'exila en France et s'y livra à ses études de prédilection, les sciences naturelles. Il fut l'ami des meilleurs savants français et fréquenta assidument le cabinet chimique de Berthelot. Ses recherches patientes, spécialement sur la glycérine, lui acquirent le renom de chimiste éminent. Les bouleversements politiques de 1860 lui permirent de rentrer à Naples, où son patriotisme et ses mérites scientifiques lui valurent la chaire et le cabinet de chimie de l'Université. C'est là qu'il imprégnait une jeunesse nombreuse de cet esprit matérialiste importé de France.

Un jour, il agitait une fiole contenant un mélange en ébullition de couleur chocolat et le montrait à un groupe de professeurs et d'élèves avec un sourire plein de sous-entendus. Un des jeunes professeurs eut le courage de lui dire : « Le miracle de saint Janvier, cela! Inutile de perdre la tête, cher professeur; cela ne vous suffira pas pour l'expliquer. » Le vieux chimiste répliqua avec une sécurité confiante en sa science : « Eh bien! nous verrons. » Ce qu'il vit, nous le rapporterons plus loin. (Cf. *Rivista di Scienze e Lettere*, n° cité, p. 110.)

et le bréviaire romains mentionnent le phénomène ; le sang est exposé au culte des fidèles dans la cathédrale de Naples. L'Eglise autorise donc la foi au miracle sans l'imposer.

Le catholique peut, s'il est historien, fouiller, d'une main respectueuse mais en toute liberté, les documents qui le guideront jusqu'aux origines de ce phénomène ; s'il est physicien ou chimiste, demander à la nature si ce fait ne relève pas de quelqu'une de ses lois mystérieuses. Non seulement il le peut, mais il le doit. Devant les objections plus ou moins scientifiques des écrivains incrédules, les railleries lancées à la face de l'Eglise, qu'on accuse de favoriser la superstition et la supercherie, le silence serait une trahison.

⁂

Sur les vicissitudes du sang de saint Janvier à travers les âges, sur l'apparition du phénomène de sa liquéfaction, l'histoire nous apprend peu de chose : de la masse imposante de documents accumulés par les Bollandistes, on n'extrait qu'avec peine les renseignements que voici :

Les reliques proprement dites de saint Janvier accomplissent leurs migrations diverses en pleine lumière historique. Transférées de Pouzzoles à Naples, au IVe siècle (1), comme l'attestent des *Actes* presque contemporains (2), elles y restent jusqu'au IXe siècle. C'est alors que, menacées par les incursions des Barbares du Nord, elles se réfugient chez les Bénéventins. Naples les reçut de nouveau en 1497 et ne s'en dessaisit plus. Dans l'intervalle on avait détaché du précieux trésor de nombreuses portions pour en enrichir diverses églises ; de ces donations des actes étaient dressés, selon les formes usitées.

Le culte de saint Janvier remonte au moins aux premières années du Ve siècle ; nous en avons pour garant le prêtre Uranius dans sa relation sur la mort de son évêque, saint Paulin de Nole (431). Quant à la tête et au sang, ni les offices publics, ni les actes du martyre ou des translations, ni les anciens martyrologes, ni aucun monument n'attestent qu'ils aient été honorés d'un culte spécial avant le XIVe siècle.

En 1306, Charles d'Anjou, roi de Naples, enferme dans une châsse d'argent le chef de saint Janvier. Du sang, on ne fait point encore mention ; même silence dans la notice d'une fête solennelle célébrée par Naples en l'honneur de son saint patron, en 1337.

Saint Pèlerin, né vers la fin du XIe siècle, serait allé jeune encore à Naples et y aurait été témoin de l'insigne miracle du sang. C'est du moins ce que nous lisons dans sa Vie par Loup de Espeio ; mais ce biographe écrit à la fin du XIVe siècle et ne nous indique pas dans quelle source il a puisé ce précieux détail. Nous en conclurons donc que de son temps, au XIVe siècle, la merveille avait lieu ; depuis quand ? Dieu le sait. C'est vers la même époque — impossible de préciser davantage — que nous reporte le travail de l'ostensoir destiné à exposer les reliques.

Le sang de saint Janvier n'a donc point d'histoire proprement dite jusqu'au XIVe siècle. Naturellement, érudits et simples lettrés devaient suppléer aux documents par des hypothèses plus ou moins rationnelles. Ces constructions conjecturales reposent toutes sur la vraisemblance. Or, la vraisemblance toute nue n'est pas une loi absolue en histoire pas plus que dans la réalité de la vie. Présentons l'une de ces opinions savantes.

Quelques parcelles du sang du martyr auraient été recueillies sur le lieu du martyre par une pieuse matrone ; c'était l'usage ; ce sang, déposé dans des fioles de verre — c'était encore l'usage — aura été enseveli avec le corps du Saint, dont il aura, depuis lors, partagé les destinées. Quand les reliques furent confiées à Bénévent, Naples se sera au moins réservé la tête et le sang. Pourquoi ce sang ne serait-il pas entré en ébullition pour la première fois, en 1497, quand on le porta avec le chef au-devant des reliques ?

Ne précisons pas trop : cette date de 1497 est fautive, car en 1495 Charles VIII toucha avec une baguette le fond de l'ampoule pour vérifier la solidité du sang, qui se liquéfia ensuite (1).

Dans ce regard rapide jeté sur l'histoire du sang de saint Janvier, que faut-il conclure ? L'abbé Lecanu, qui doute du miracle, parce qu'il a été scandalisé de voir les Napolitains prier saint Janvier avec le sans-gêne du paysan de Nole réclamant ses bœufs à saint Félix, l'abbé Lecanu clôt son exposé historique comme il suit (2) :

Ces faits et ces dates sont empruntés à un long et savant travail sur saint Janvier inséré dans la collection des Bollandistes, au 19 septembre. Après avoir établi d'une manière docte et philosophique tout ce qui milite contre le culte du chef et du sang de saint Janvier et montré que les meilleurs écrivains sont demeurés à court de bonnes raisons à cet endroit, on s'attend que l'auteur va conclure qu'il n'y a pas de miracle dans le fait observé. Eh bien ! non ; il conclut au contraire au miracle et donne sa con-

(1) En 315. Cf. *Memorie storiche del culto e del sangue di san Gennaro*, par J. TAGLIATELA, 1893 ; du même : *Gli atti del martirio di san Gennaro e compagni Rivista delle Scienze e Lettere*, numéro cité.

(2) Cf. J. TAGLIATELA, article cité. Avec les *Acta Sanctorum*, M. TAGLIATELA croit à la priorité de la légende *Vaticane*, contre Mazocchi.

(1) D'ailleurs, nous venons de voir que le témoignage de Loup de Espeio nous oblige à reculer la liquéfaction jusqu'au milieu du XIVe siècle au moins.

(2) MIGNE. *op. cit.*

clusion *ex abrupto*. La contradiction toutefois s'explique facilement : l'auteur était Napolitain.

L'abbé Lecanu a de l'esprit, mais il en use si mal ! L'historien de saint Janvier n'était pas plus Napolitain que M. Lecanu. Il avait nom : Jean Stilting, naquit à Wyk-ten Durstede, dans les Pays-Bas, en 1703, et mourut à Anvers en 1762. C'était donc un Néerlandais authentique, et la contradiction reste à expliquer. Mais il y a-t-il contradiction ? Le P. J. Stilting a-t-il prouvé d'une façon « docte et philosophique » que ce phénomène incontesté n'est pas un miracle ? Non pas ; il établit seulement que les monuments écrits ou autres ne remontent qu'au XIVe siècle et ne nous révèlent pas les origines de ce fait.

Il semble, cependant, que le sang de saint Janvier eût toujours été honoré d'un culte spécial, s'il se fût liquéfié depuis le IVe siècle, les anciens biographes n'eussent pu garder sur ce fait éclatant un si obstiné silence, et quelques éclairs au moins perceraient la nuit de l'histoire. Le phénomène apparut donc assez tard. En faut-il pour cela nier le caractère surnaturel ? C'est ce que fait M. Lecanu. Croit-il donc que Dieu était tenu d'opérer ce prodige du 19 septembre 305 jusqu'à nos jours ? Et si maintenant la merveille cessait, en faudrait-il conclure que le bras de Dieu s'est raccourci ou que le miracle n'exista pas, que ce ne fut jamais qu'une déplorable supercherie ? Non, l'histoire a constaté la réalité du fait : il ne lui appartient pas de l'expliquer ; aux chimistes de nous dire si la science permet de classer ce phénomène parmi les faits naturels.

⁂

C'est donc à eux que nous allons nous adresser. La transformation extraordinaire de cette substance est-elle un miracle ? Cette substance mystérieuse est-elle même du sang ?

L'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* (1), souvent mieux inspiré, s'est permis récemment d'égayer ses lecteurs en ramassant contre le miracle de saint Janvier quelques objections vermoulues qui traînent dans les dictionnaires non chrétiens depuis les « encyclopédistes » du XVIIIe siècle.

Qu'on admire la patience admirablement scientifique d'un Scheurer-Kestner assistant au « miracle » (2) :

Nous assistâmes de très près au miracle de saint Janvier, grâce à un fort pourboire donné à un prêtre. Je pus ainsi me rendre un compte exact de la façon dont le *miracle* s'effectue. Un prêtre prend le reliquaire, qui ressemble assez à une lanterne de voiture. Dans la chapelle, incendiée par des milliers de cierges, la chaleur était suffocante. Peu à peu, la matière brune contenue dans l'ampoule commença à se fondre sous l'influence de la chaleur ambiante et de celle qui provenait des mains de l'opérateur. Mon opinion était faite. Cagliostro ou tout autre charlatan a introduit dans le ballon un corps gras coloré dissous dans une huile et qu'une chaleur de 30 à 35 degrés peut faire fondre : j'ai opéré aisément le *miracle* dans mon laboratoire en dissolvant du spermaceti dans de l'éther ou dans un mélange d'alcool et d'éther (1).

(1) T. XLVIII, XLIX ; LI, 766, 906, 960.

(2) SCHEURER-KESTNER, *Souvenirs de jeunesse*. Paris, Fasquelle, 1905, p. 124-125.

Eusèbe Salverte donnait déjà cette explication en 1829. M. Scheurer-Kestner n'a donc rien inventé ; il connaît ses auteurs. « On peut, disait-il, opérer ces prestiges en rougissant de l'éther sulfurique avec de l'orcanète (*Onosma* Linn) ; on sature la teinture avec du spermaceti (2) ; cette préparation reste figée à 10 degrés au-dessus de la glace, et se fond et bouillonne à 20 degrés. Pour l'élever à cette température, il suffit de laisser quelque temps dans la main la fiole où elle est contenue. »

Ces « contrefaçons » seront étudiées à fond un peu plus loin par un chimiste de profession. Pourtant, nous ne résistons pas au plaisir de poser déjà aux doctes thaumaturges ces petites questions : Votre préparation bouillonne à 20 degrés, mais alors comment se fait-il que, d'après les observations scrupuleuses et multipliées de M. Punzo, la substance dite « sang de saint Janvier » reste parfois figée pendant plus de deux heures dans une atmosphère à 30 degrés ? Comment l'espace de temps pendant lequel la liquéfaction s'opère varie-t-il chaque jour à des températures identiques ?

Le correspondant de l'*Intermédiaire*, qui se cache sous les initiales M. R..., est parvenu, après de consciencieuses recherches, à découvrir les origines de cette curieuse « supercherie ». Elle est indiquée dans ce passage des « Mémoires » de Gleichen, qui fait foi, évidemment :

Il y a apparence que les premiers prêtres chrétiens auront trouvé ce secret chimique, et, croyant que cette gomme brunâtre ne ressemblait pas mal à du sang caillé, ils se seront dit : « Voilà une excellente chose qui peut nous être aussi utile qu'aux prêtres païens. » Ils l'auront employée comme fraude pieuse, très utile par le grand succès qu'elle a eu.

Gleichen et après lui M. R... oublient de nous dire ce qu'ils pensent de la moralité d'un tel procédé, et s'ils l'eussent pris à leur compte, la conscience légère. Charger d'une telle fraude un corps d'hommes tel que le clergé catholique, admettre que ce mensonge et ce sacrilège ont pu se perpétuer pendant quatorze siècles,

(1) *Essai sur les sciences occultes*. Paris, 1829, t Ier, p. 532.
(2) Blanc de baleine.

c'est déclarer qu'on ne connaît pas les hommes d'Eglise et qu'on est indigne de les connaître.

Aux impressions des dilettanti de la science, à leurs solutions, qui peuvent paraître ingénieuses aux « curieux », mais non pas aux vrais « chercheurs », opposons les faits observés par deux hommes du métier : l'un écrivait en 1880, l'autre a publié ses conclusions en 1902.

Le premier, M. Pierre Punzo, déclarait, il y a vingt-cinq ans :

Au mois de mai de l'an dernier, l'illustre professeur S. de Luca me chargeait de faire certaines expériences pour les comparer avec le phénomène que présente la substance considérée comme le sang de saint Janvier. J'ai commencé mes recherches, confiant dans les ressources de la science, et, en ne me préoccupant que de la science, j'ai cherché les raisons du fait, abstraction faite de toute tradition.....

Pouvait-on souhaiter des dispositions plus scientifiques ? Or, après avoir assisté chaque jour, pendant les fêtes de mai et de septembre, au « miracle » du sang, il a tenté de l'expliquer.

Les causes hypothétiques du phénomène peuvent se ramener à deux : la chaleur et l'action des dissolvants.

L'action calorifique. On pourrait admettre l'hypothèse d'une matière fusible à basse température, si le phénomène consistait seulement dans la liquéfaction, et s'il s'agissait d'une expérience pratiquée dans un tube d'essai contenant une substance faite de matières grasses mêlées à des liquides volatils, ou de quelque liniment, etc., parce que ces matières sont aptes à devenir liquides à des températures inférieures à + 30°. Parmi les nombreux mélanges que j'ai préparés, celui qui s'est montré le plus impressionnable a été une teinture de curcuma saturée de savon de soude auquel on ajoutait un léger accès d'ammoniaque. Il se présentait sous forme de grumeaux de la couleur du sang et se fondait à la chaleur de la main. Mais si l'on place le tube contenant le mélange dans un autre récipient de verre, à parois très minces, et de façon qu'il y ait un certain espace entre la paroi extérieure du tube et la paroi intérieure, en d'autres termes, si on s'établit dans les conditions de l'ampoule enfermée dans son reliquaire, la liquéfaction n'a lieu qu'en exposant le récipient extérieur à une source calorifique plus intense. Néanmoins, l'eau bouillante, placée à quelques centimètres du récipient extérieur, peut produire la liquéfaction du mélange contenu dans le tube.

L'expérience faite dans un tube d'essai contenant des matières mélangées ne pourrait donc surprendre la bonne foi que de ceux qui n'ont jamais vu le reliquaire de saint Janvier ou qui sont trop étrangers à la science pour s'apercevoir que, dans les deux cas, les conditions ne sont pas du tout les mêmes. Du reste, la couleur de la substance contenue dans l'ampoule suffirait seule pour les distinguer absolument de tout mélange coloré en rouge.

En outre, le verre est adiathermane, c'est-à-dire impénétrable aux rayons calorifiques émis par des foyers à basse température. Ni les baisers intermittents, qui d'ailleurs ne commencent qu'après la liquéfaction ; ni le cierge du chapelain, trop agité et trop distant ; ni ceux de l'autel, trop éloignés, ne peuvent exercer d'influence sur la substance de l'ampoule.

L'atmosphère ambiante joue un rôle aussi nul. La température de la chapelle où le sang se liquéfie marque le même degré que celle de la niche où il reste figé ; à la même température, l'espace de temps après lequel le prodige s'opère varie chaque jour.

M. Punzo réfute sérieusement et à fond l'hypothèse invraisemblable d'un appareil mystérieusement caché.

Il faudrait indispensablement un moyen de communication, par exemple un fil métallique, s'il s'agit d'un courant électrique ; un tube de dégagement pour porter l'eau chaude, etc. Encore chacun de ces appareils devrait-il, pour produire son effet, pénétrer dans l'intérieur du reliquaire et agir sur l'ampoule en divers points à la fois, car la masse, en se liquéfiant, se détache en même temps de toute la superficie des parois.

Et puis, comment dérober cet appareil aux regards de toute l'assistance, quand on retourne le reliquaire, et que le chapelain, retirant la main du manche, laisse à découvert la partie inférieure de l'ampoule ?

« Aurait-on enfermé dans l'intérieur du reliquaire deux tubes cachés dans la bordure métallique ? Ces deux tubes contiendraient deux substances diverses dont le mélange produirait une élévation de température suffisante pour liquéfier le contenu de l'ampoule. Tel serait, par exemple, l'effet de la combinaison de l'eau et de l'acide sulfurique concentré. »

Mais ces deux substances ne produiraient leur effet qu'une seule fois, et le reliquaire, qui est soudé partout, devrait être rouvert pour chaque opération. De plus, si le mélange agissait à son contact immédiat avec l'ampoule, il serait visible ; s'il restait caché dans la bordure, toute la partie métallique du reliquaire serait la première à s'échauffer, et on le remarquerait. Enfin, cette chaleur adventice devrait diminuer progressivement pendant les heures d'exposition, et la substance serait solidifiée le soir ; comme aussi la liquéfaction devrait survenir dans une période de temps à peu près uniforme, « à moins qu'on ne veuille encore supposer que le chapelain ne règle lui-même la sortie des substances des tubes, à l'aide de soupapes ou d'autres artifices ».

La chaleur peut donc être considérée comme un facteur négligeable.

L'autre moyen connu pour faire passer un corps de l'état solide à l'état liquide est l'action des dissolvants neutres sur les matières respectivement solubles, ou bien celle des

acides ou autres réactifs sur une substance apte à produire une combinaison soluble, soit dans l'eau du réactif, soit dans le réactif lui-même.

M. Punzo écarte encore cette explication pour de multiples motifs : le liquide employé occuperait l'espace supérieur de l'ampoule et serait en quantité telle qu'il ne pourrait échapper à l'observation ; la masse solide devrait se liquéfier en partant des couches supérieures vers le bas. Faire pénétrer un dissolvant au fond d'un récipient contenant une substance coagulée sur les parois, sans dissoudre d'abord les couches supérieures, est un rêve.

« L'hypothèse de l'action des acides et carbonates pour expliquer les petites bulles, le globule et l'augmentation de volume est tellement absurde qu'elle ne mérite pas discussion. »

De même celle du bouilleur de Franklin; car les principales conditions font défaut; la substance devrait toujours être liquide et fermée hermétiquement; l'ampoule devrait être placée dans le reliquaire de façon à pouvoir représenter une des deux extrémités du bouilleur. De plus, on observerait au-dessus de la substance liquéfiée des bulles de vapeur instantanées et non persistantes comme les bulles et globules de notre ampoule.

M. Pietro Punzo conclut son étude consciencieuse par la déclaration suivante :

Si donc, ni l'action de la chaleur ni celle des dissolvants ne peuvent être la cause de la liquéfaction, et si, par aucun autre moyen connu, on ne peut l'expliquer, non plus que toutes les autres phases que présente la substance en question, on doit conclure que, dans l'état actuel de la science, il nous est impossible de résoudre le mystérieux problème.

La conviction du disciple rejaillit sur le maître et le sénateur Sébastien de Luca, le savant matérialiste et athée, l'illustre collaborateur de M. Marcellin Berthelot, mourut le 17 avril 1880, confessé et communié par le prêtre qui l'avait persuadé d'assister au miracle de saint Janvier (1).

Les observations de M. Punzo parurent concluantes à l'abbé Moigno, directeur des *Mondes*, qui les inséra dans sa revue. La *Controverse* l'ayant imité, un de ses collaborateurs, « homme de science et de piété », formula quelques réserves.

Est-on bien sûr que la température ambiante ne suffirait pas à expliquer la liquéfaction?

Le phénomène n'a guère lieu que pendant la saison chaude. L'exposition des reliques de saint Janvier a lieu trois fois par an dans les mois de mai, de septembre et de décembre ; or, il est rare que la liquéfaction se produise à cette dernière époque, alors qu'elle réussit toujours aux deux autres (1).

(1) *Rivista di Scienze e Lettere*, numéro cité art. de M. G. PETRONE : *Una Conversione*.

A ces faits, qu'on veut croire constatés, on nous permettra d'en opposer d'autres attestés par l'abbé Lecanu, qui, lui non plus, n'ose croire au miracle (2).

Le sang de saint Janvier entre en ébullition l'hiver aussi bien que l'été, loin ou près de la flamme des cierges, à l'air extérieur comme dans l'église, dans les ténèbres et à la lumière. On le trouve parfois en ébullition dans l'armoire où est serré le reliquaire; il y entre plusieurs fois dans un même jour, sans que les conditions extérieures aient paru changer. Il fait parfois attendre longtemps sa transformation; parfois il ne se transforme pas du tout, parfois aussi sa transformation est subite; il n'est pas rare de la voir s'opérer lentement ou à moitié. Il est impossible de déterminer d'avance ce qui va arriver, tant ceci paraît capricieux et indépendant de toutes les conditions connues à l'avance.

De plus, comment le correspondant de la *Controverse* expliquerait-il que, en 1795, d'après Fergola, professeur à l'Université de Naples, le 2 mai, la liquéfaction se produisit à une température de 24°4, tandis que le quatrième jour elle n'eut lieu qu'à 26°4 ; le cinquième, elle s'opéra à 23°8; le septième à 25° et le neuvième à 19°4? Ces variations sont physiquement inexplicables ? (3)

Le pieux sceptique développe ses doutes, mais sans ajouter rien de nouveau aux objections réfutées par le chimiste napolitain. N'insistons pas. Il ajoute :

« En somme, je ne vois pas que du simple examen des conditions qui entourent le phénomène l'on puisse conclure avec certitude au miracle. »

Ce n'était pas l'avis de M. de Luca, qui déclarait : « Même si le contenu de l'ampoule n'était pas du sang, ce serait encore un grand miracle (4). »

L'analyse chimique de la substance contenue dans l'ampoule pourrait seule lever nos doutes. Or, l'autorité ecclésiastique, en raison du respect qu'elle professe pour des reliques si vénérables, dit M. Vacant, mais aussi « parce que l'irrégularité de la liquéfaction, qui n'obéit à aucune loi physique », est une présomption en faveur du miracle, n'a pas jugé convenable de provoquer cet examen (5).

Mais les progrès de la science nous permettent d'obtenir le même résultat sans les mêmes inconvénients.

On connaît le fait élémentaire de la spectroscopie : une substance révèle sa présence en modifiant l'aspect du spectre par des lignes lumineuses, si elle est en

(1) La *Controverse*, t. Ier, p. 668.
(2) MIGNE, *op. cit.*, col. 1012.
(3) P. SILVA, *Il miracolo di san Gennaro* (*Civiltà Cattolica*, 2 septembre 1905.) col. 1012.
(4) *Rivista di Scienze e Lettere*, numéro cité, p. 162.
(5) VACANT, *Dictionnaire apologétique de Jaugey*, p. 1653.

combustion — elle donne alors un spectre d'*émission* — par des lignes obscures, si elle est interposée entre le prisme et la source lumineuse — elle donne alors un spectre *d'absorption*. — Pour vérifier la nature d'un corps il suffira donc d'avoir sous les yeux, comme table de confrontation, les spectres connus des substances déjà examinées.

Le sang, comme les autres corps, a son spectre caractéristique. Composé normalement, quand on le met en contact avec l'oxygène de l'air, l'hémoglobine, dont la substance donne au liquide sa couleur spécifique, s'oxyde en prenant le nom d'oxyhémoglobine, et présente dans le champ du spectre deux faisceaux de lignes, dont la largeur varie selon la densité de la solution, mais qui occupe toujours une longueur fixe. Ces faisceaux se trouvent toujours entre les lignes Fraunhofer. dans la région jaune-verte.

L'idée vint, très opportune, de tenter l'application de c·s principes à la relique de saint Janvier. Empruntons au R. P. Silva, rédacteur à la *Civiltà Catto lica* (1), le récit de cette expérience.

Le soir du 26 septembre 1902, le professeur Raphaël Januario, de l'Université de Naples, avec M. Sperindeo et d'autres professeurs et amis, se trouvaient réunis dans la cathédrale, pendant un sermont qui interrompait le baisement de la relique. La châsse fut apportée derrière l'autel, où l'on avait tout disposé pour l'expérience; le spectroscope était excellent. La flamme d'une chandelle, dont la mèche avait été imprégnée de sel, donnait le spectre habituel avec une brillante ligne jaune caractéristique du sodium, comme chacun sait. On applique la châsse devant la fente du spectroscope; on s'efforce de l'incliner, en sorte que le rayon n'ait à traverser que la subtile couche de liquide, qui baignait la paroi de la fiole vers le bord de la superficie du liquide même. « Alors, raconte M. Sperindeo, on voit apparaître immédiatement dans le spectre la bande obscure caractéristique du sang, suivie d'une autre bande en vert et, entre les deux, une zone claire. »

Le professeur Januario renouvela l'opération plusieurs fois et la montra à toutes les personnes présentes, en disant : « Je voudrais tout photographier. » (2) La preuve eût été excellente.

L'expérience a été faite sous les yeux de tant d'hommes compétents qu'on ne peut raisonnablement la mettre en doute. Si la vie eût été accordée à M. Januario, nous aurions de sa main la démonstration du fait. Ses amis l'ont attesté publiquement : sa conviction était absolue, et elle fut partagée par tous les témoins. « Le liquide conservé dans la châsse, répétait-il, est du sang, indubitablement ; le phénomène de sa liquéfaction, dans les conditions où il se produit, est merveilleux, et, je n'hésite pas à le dire, c'est un fait de tout point surnaturel. » (3)

(1) *Loc. cit.*
(2) G. Sperindeo, *Il miracolo di san Gennaro,* 3e édition. Naples, p. 66.
(3) *Ibid.*, p. 71.

Après de pareils témoignages, on ne peut que plaindre la légèreté de ceux qui s'obstinent à accuser l'Eglise de se prêter à une « mômerie sacrilège ». Si elle favorise une superstition, elle a pour complice la science, et l'on a mauvaise grâce à chercher ici un conflit entre la foi et la raison.

Citons, pour clore cet exposé historique, l'aveu d'un libre-penseur de marque. Alexandre Dumas, le fécond romancier, consacre un chapitre de ses *Impressions de voyage* au miracle de saint Janvier. Voilà la fin de sa description :

Que le doute dresse sa tête pour nier, que la science élève sa voix pour contredire ; voilà ce qui est, voilà ce qui se fait, ce qui se fait sans mystère, sans supercherie, sans substitution, ce qui se fait à la vue de tous. La philosophie du XVIIIe siècle et la chimie moderne y ont perdu leur latin ; Voltaire et Lavoisier ont voulu mordre à cette fiole, et, comme le serpent de la fable, ils y ont usé leurs dents.

Maintenant, est-ce un secret gardé par les chanoines du trésor et conservé de génération en génération depuis le IVe siècle jusqu'à nous ? Cela est possible ; mais alors cette fidélité, on en conviendra, est plus miraculeuse encore que le miracle. J'aime donc mieux croire tout bonnement au miracle, et, pour ma part, je déclare que j'y crois.

(Extrait de la *Revue Augustinienne*) P. M.

LA

Matérialisation et la science physique

M. David T. Appleton, le spirite anglais bien connu, vient de publier une étude tendant à réfuter les objections faites par la science physique contre la possibilité de la matérialisation. Nous reproduisons cette étude à titre de curiosité :

On prétend, dit-il, que le phénomène de la matérialisation est contraire aux conclusions de la science physique telles qu'elles ressortent de la loi de la conservation de la matière. On peut répondre à cela que les conclusions de la science ne sont jamais définitives et éternelles, mais sont constamment sujettes aux mod fications rendues nécessaires par les résultats de nouve les recherches. Quoi qu'il en soit, à supposer même que nous admettions l'exactitude de l'objection de la science physique, cette objection perd toute valeur dès qu'il peut être démontré d'une façon concluante, comme un fait d'expérience, que des matérialisations ont effectivement eu lieu.

En réalité, si l'on prend pour base l'existence de la matière et de l'esprit — celui-ci immanent et transcendant dans le premier — les faits de matérialisation sont en complète harmonie avec les lois de la science physique, telles qu'elles sont actuellement comprises, et l'objection que nous combattons est basée sur une

conception erronée de ce qu'il faut entendre par le mot *matérialisation*. On peut définir ce terme : « l'appropriation plus ou moins temporaire de la matière préexistante par une entité invisible et intelligente, qui se sert de la matière ainsi appropriée comme d'un canal de communication entre elle-même et d'autres entités se manifestant normalement sur le plan physique. »

Le défenseur de la science physique, par les termes de son argument, suppose que la substance dont est construite la « forme » de l'esprit matérialisé est créée de nouveau par l'esprit ; mais on répond suffisamment à cette objection en insistant sur le mot *préexistant* de ma définition ci-dessus.

Dans les matérialisations ordinaires de la chambre des séances, la matière préexistante nécessaire à l'esprit pour la matérialisation est prise à la personne du médium et probablement aussi, dans une certaine mesure, aux assistants.

Si l'on éprouve quelque difficulté à admettre cette hypothèse, je prie le lecteur de considérer que la matérialisation est un fait d'expérience quotidienne, dont nous ne recherchons même plus la signification parce que sa fréquence a fini par en atténuer, pour nous, l'intérêt.

Il est deux développements physiologiques principaux dans la condition normale d'existence de l'être animé ; on les appelle : *anabolisme*, ou construction, et *katabolisme*, ou destruction.

Dans le développement anabolique, le *moi* s'approprie la matière déjà existante extérieurement à lui-même, et s'en sert pour en faire le protoplasma qui est l'élément essentiel de la cellule, et de la cellule sont formés tous les corps organisés. Ainsi l'homme, esprit, s'approprie constamment la matière de son ambiance physique, et en fait le véhicule animal de ses manifestations sur le plan physique. En résumé, il se matérialise constamment.

A peine, cependant, le développement anabolique a-t-il atteint son point culminant dans la formation de l'unité protoplasmatique ou la cellule et que celle-ci a joué son rôle dans l'organisme, qu'il commence sa régression ou sa destruction, pour former les produits à rejeter du système. Alors est libérée l'énergie précédemment employée à sa formation et qui devient inutile à l'appropriation et à l'application de nouveaux apports de matière extérieure.

Cette régression ou développement katabolique est analogue au phénomène de la dématérialisation.

Donc, l'anabolisme ou matérialisation et le katabolisme ou dématérialisation, sont des procédés normaux sur le plan physique.

Le premier procédé est prépondérant dans la première partie de la vie quand le corps se développe. Le second, quoiqu'il soit certainement plus ou moins en action, domine surtout vers la dernière période de l'existence et prépare graduellement la voie à la grande dématérialisation finale que l'on appelle la mort corporelle, alors que l'esprit est libéré des entraves d'un corps qui, quelque utile qu'il soit comme un moyen provisoire de communication et d'éducation sur le plan physique, devient inutile à l'esprit dans sa marche ascendante vers Celui en qui il « vit, se meut et a son être. »

Donc à celui qui approfondit ces sciences, la matérialisation et son corollaire nécessaire, la dématérialisation, loin d'être en opposition aux lois établies de la science physique, paraîtront être, au contraire, l'extension de ces lois.

La matérialisation et la dématérialisation dans la chambre des séances, ne sont cependant entreprises que dans l'intérêt de ceux qui, bornés par la matière, sont inaptes à ressentir les vibrations plus délicates qui sont les moyens de communication dans les plans plus élevés de l'intelligence.

DAVID T. APPLETON.

ONOMANCIE

Tout dans l'onomancie ne serait-il point pure fantaisie ? L'humoriste, dont nos lecteurs ont déjà lu un curieux article sur cette prétendue science divinatoire, a récidivé. L'article que nous reproduisons n'est pas moins intéressant que le premier :

Tout en m'acheminant vers la demeure du Petit Homme Pâle, je me remémorais sa définition de l'onomancie : « Science qui consiste à transposer toutes les lettres d'un mot ou d'une phrase, de manière à en former une phrase nouvelle ou un mot nouveau. »

— Maître, lui dis-je, après qu'il m'a prié de m'asseoir, je viens vous soumettre quelques noms à anagrammatiser, s'il est permis d'ainsi parler. Vous savez que nous vivons à une époque troublée, que l'horizon politique...

— Je n'en sais rien, mon ami, mais je vous écoute.

— D'aucuns prétendent qu'il faut rechercher l'origine de l'agitation actuelle dans l'application du Combisme. Voulez-vous me dire ce que vous découvrez dans cette phrase :

Emile Combes, sénateur de la Charente-Inférieure.

Le Petit Homme Pâle, après quelques minutes de profonde réflexion, me répond :

— J'y lis ceci :

L'enfer semble crier au sol anathème : « Reniece Dieu ! »

— Je serais heureux de connaître aussi ce qu'on trouve dans le nom de son successeur, qui continua son œuvre. Veuillez étudier ces mots :

Maurice Rouvier, sénateur des Alpes-Maritimes.

— Cela donne... fait bientôt le savant.

Et il me dicte :

Ce rusé, il réussit même à se voir tirer du Panama !

— Eh ! eh ! c'est la vérité même.

Il y a deux hommes, en outre, qui, avec rage, mirent en pratique les théories dissolvantes du système. L'un s'appelait :

Général André.

— ***Réel grand âne***, interrompt l'onomancien.

— Vous dites ?

— Je vous livre ce que contient le nom que vous venez de citer.

— Ah ! merci. Ce n'est pas sévère, mais c'est juste. Et l'autre :

Camille Pelletan, député des Bouches-du-Rhône.

— Mille sabords ! Ce monsieur doit être un vieux loup de mer. On le voit attablé dans un cabaret du port, où il arrive après un long voyage, et lançant à la patronne l'appel que renferme son nom :

Eh ! allume le coup ! De l'absinthe ! Du Pernod ! Et sec !

— Oui, il revient de faire le tour du demi-monde et c'est peut-être au fond de son verre que sont restés certains documents disparus lors de son passage à la rue Royale.

— Je l'ignore, mais je peux vous faire observer que

Pelletan.

devient ceci :

Et le plan ?

— Ce « péril national » fut dénoncé par M. Doumer. Que donne :

Paul Doumer, député de l'Aisne ?

— Voici la réponse de l'oracle :

Destiné à l'amour du peuple.

— Est-ce à dire que le président de la défunte Chambre aime le peuple ou en sera aimé. Cette seconde interprétation semblerait annoncer son rôle, que certains déclarent possible, de sauveur, par la dictature ou autrement.

— L'onomancie n'est pas nettement affirmative à ce sujet. D'autre part, veuillez remarquer que le nom seul

Paul Doumer.

se transforme en

L'amour dupé.

Ce qui peut s'entendre ainsi : Ou le peuple verra qu'il a fait fausse route en se livrant à l'ancien proconsul, ou celui-ci se trouvera tout à coup abandonné. Il se passera quelque chose, mais rien de définitif.

Tout homme, a, dans son cœur, un vieux républicain qui sommeille, et je ne peux faire sans m'écrier :

— Oui, mais Clémenceau est là, qui veille, heureusement.

Nous lisons dans le nom de Clémenceau, ces deux mots :

Mené, acculé.

Il lui est impossible de rien empêcher. Ce suprême espoir de la République est à la merci de ceux qu'il prétend diriger.

— Et Jaurès ?

— Jaurès ne compte pas. L'anagramme de *Jaurès*, qui est *jaseur*, le dépeint admirablement et se passe de commentaires.

— Je ne voudrais point, maître, abuser de vos précieux instants, mais que pensez-vous, d'après l'onomancie, toujours, de la Confédération générale du Travail ?

On peut extraire de

La Confédération générale du Travail

ces cinq noms :

Lévi, Aaron, Caën, Goëttlau, Friedlander.

— Et cela signifie ?

— C'est clair comme le jour. Ce sont les noms d'ardents catholiques qui mènent le mouvement anarchiste.

— Je commence à m'expliquer les perquisitions au journal la *Croix*, où ces messieurs sont sans doute rédacteurs.

— On ne peut rien vous cacher.

— Merci et au revoir.

L'INTUITION DE L'HEURE

OU L'HORLOGE CÉRÉBRALE

(*Suite. Voir le n° du 1er mai*).

Sans aucun doute la règle est que les somnambules se réveillent d'eux-mêmes juste au moment qu'ils ont indiqué ; mais désirent-ils être réveillés ou prendre des médicaments à un instant déterminé, il est inutile de regarder l'heure à une pendule, car ils indiquent eux-mêmes le moment avec une étonnante précision, soit qu'on les laisse dormir tranquillement, soit que l'on cause avec eux; et il ne sert de rien de tenter de les réveiller avant le temps fixé. Colquhoun rapporte que sa somnambule dut une fois pour des motifs particuliers dormir pendant dix minutes : « Elle tomba dans un profond sommeil et se réveilla par un léger effort apparent aussitôt ce temps écoulé ; pendant ce som-

meil, il fut impossible de l'éveiller en agissant sur les organes de ses sens (1).

Les somnambules savent non seulement quand le temps fixé pour le sommeil est écoulé, mais encore quelle sera la durée du sommeil auxquels ils s'abandonnent eux-mêmes, combien de temps dureront leurs accès nerveux et combien de ois ils se répéteront. Il en résulte que les modifications organiques de notre corps sont soumises à des lois déterminées, quant au temps, et aussi les maladies, comme par exemple les fièvres intermittentes, et que le sujet transcendant à qui il nous faut attribuer la capacité de mesurer le temps, doit avoir encore connaissance de ces lois, en d'autres termes que ce sujet doit être identique avec notre principe organisateur, à moins que nous n'établissions un principe spécial pour l'activité organique, auquel cas nous allons à l'encontre de cette loi scientifique qu'on ne doit pas multiplier sans besoin les principes d'éclaircissement.

Des mouvements rythmiques, par exemple la respiration et la pulsation, se manifestent dans l'organisme. Il possède la faculté de mesurer le temps pour ses fonctions périodiques comme la faim et la soif ; il oscille entre le sommeil et la veille et est lié par là à la vie terrestre. D'autre part, nous ne pourrions entendre les sans sans la faculté inconsciente de compter les ondes aériennes, ni distinguer les couleurs sous la même faculté de compter les ondes éthérées, et cela nous montre déjà l'identité du principe organisateur et du principe sensationnel. Les mouvements rythmiques de notre corps sont par eux-mêmes insuffisants pour résoudre le problème de l'intuition de l'heure ; il faut en outre une conscience spéciale qui les mesure, les compte, et qui reste inconsciente en nous, ce qui veut dire qu'elle appartient à la conscience transcendante, car le contenu de notre inconscience est compris dans notre conscience transcendante. L'inconscience n'est telle que relativement à notre conscience sensible ; cela résulte de la plupart des facultés mystiques et entre autres de l'intuition du temps.

Il ressort des dires des somnambules eux-mêmes, bien qu'ils n'expriment pas directement leur pensée, mais la revêtent du langage des sensations, que les indications qu'ils donnent sur le temps sortent de la région transcendante pour se montrer dans le domaine des représentations cérébrales, mais que ce n'est pas dans celui-ci qu'elles prennent naissance spontanément.

Le professeur Wolfart qui interrogea ses somnambules sur l'intuition du temps en obtint différentes réponses : « Les uns voient devant eux un cadran brillant sur lequel ils lisent l'heure, d'autres entendent une voix et d'autres aperçoivent une forme humaine qui leur parle, et enfin il en est d'autres qui sentent et connaissent le temps sans pouvoir dire comment (1) ».

On reconnaît dans ces indications la dramatisation ordinaire des sensations intérieures qui forme spécialement notre vie des rêves. Dans le chapitre « la séparation dramatique du moi dans le rêve » de la *Philosophie de la Mystique*, j'ai cherché à démontrer que cette forme dramatique se produit toujours quand une sensation sort de l'inconscience pour entrer dans la conscience du rêve, et que le seuil de la sensation est le plan où se produit cette séparation dramatique, par suite de laquelle ce qui sort de l'inconscient, objectivement saisi, est rapporté à une source étrangère ou placé dans une bouche étrangère. Et comme les expressions des somnambules, pour expliquer leur intuition du temps, prennent cette forme dramatique, il s'ensuit que chez eux le sentiment du temps doit aussi émerger de l'inconscient, c'est-à-dire de la conscience transcendante.

(*A suivre*) Dr CARL DU PREL.

(1) Colquhoun, *Eclaircissements historiques*, etc., 482.

(1) Wolfard, *Eclaircissements sur le Mesmérisme*, 280.

ÇA ET LA

Prédiction à un futur milliardaire

Lorsque le milliardaire Pierpont Morgan était jeune homme, il était très pauvre et vivait à New-York dans un galetas, sur le même palier qu'une vieille dame et sa fille, qui était affligée d'une toux opiniâtre. Pierpont Morgan fut toujours très bon pour ces deux pauvres femmes et leur vint souvent en aide.

Une nuit il se réveilla et vit, à sa grande surprise, la jeune fille debout devant son lit. Il lui demanda s'il était déjà l'heure de se lever et si elle était venue pour le réveiller ; elle lui répondit qu'elle partait pour un grand voyage et venait lui faire ses adieux. Elle ajouta qu'il touchait à la fin de sa misère et qu'un avenir splendide l'attendait, après quoi elle disparut. M. Morgan se rappela qu'il avait fermé à clef la porte de sa chambre et, étant allé voir, constata qu'elle était toujours fermée.

Quelques heures après il fut réveillé par les lamentations de sa vieille voisine, et apprit que la jeune fille était morte dans le courant de la nuit. C'était donc un fantôme qu'il avait vu. Quant à sa prédiction, chacun sait qu'elle se réalisa pleinement

Un congrès de prophètes

Pour la première fois, sans doute, depuis que le monde est monde, des prophètes de tous pays se sont réunis en concile. C'était l'autre semaine, à Londres, dans Exeter-Hall.

Voici ce qu'ils ont décidé.

Premier point, le plus important : le monde finira le 3 mai 1929. (La minorité, un peu moins pessimiste, tenait

pour le 9 avril 1931. De toutes façons, on peut se préparer...)

Mais, d'ici là, que d'événements!

Dans sept ou huit ans au plus, l'Europe sera partagée en dix royaumes alliés ; au diable les Républiques! Mais ces dix royaumes auront le tort de saluer la venue d'un autre Christ, qui portera le nom prédestiné de Napoléon.

Il fera son entrée dans le monde en la qualité de « Roi de Syrie ». La France aura l'honneur de sa première visite. Il la conquerra et étendra sa puissance sur les dix autres royaumes.

Bientôt, ce Napoléon voudra se faire adorer comme Dieu, d'où la fondation d'une nouvelle religion...

On n'en sait pas davantage pour le quart d'heure.

Théâtre et superstitions.

Dans notre numéro du 15 avril, nous avons donné quelques exemples de superstitions chez les auteurs dramatiques et leurs interprètes. Nous pouvons en citer quelques autres.

M. Tarride, de l'Odéon, interdit à sa femme, Marthe Régnier, de porter des plumes de paon sur un de ses chapeaux. Impossible, dans une pièce que M. Tarride met en scène, de prononcer le mot *guigne.* Enfin, en automobile, il ne faut pas, devant lui, prononcer le mot panne. La voiture pourrait être suggestionnée.

M. Krauss, du théâtre Sarah-Bernhardt, porte une grosse bague de fer : c'est un anneau de prison, travaillé, auquel il tient particulièrement et qu'il considère comme un fétiche. Il ne s'en sépare surtout pas à la scène. Mlle Mary Garden n'est pas superstitieuse, elle a horreur des somnambules, qui lui ont prédit, avec un accord sinistre, une catastrophe future.

A TRAVERS LES REVUES

UN FAIT AUTHENTIQUE

Sous ce titre, nous lisons dans la *Revue spirite :*

L'anecdote qui va suivre nous est précieuse en ce qu'elle y figure, comme principal acteur, un homme parfaitement honorable et sensé, mais qui n'est rien moins que spirite, M. le Dr B..., de Paris — et qu'elle me fut transmise par un ami dudit docteur, l'abbé S..., curé d'une petite paroisse de l'Oise, et qui nourrit à l'égard du spiritisme une aversion professionnelle déclarée.

Un soir du précédent hiver, le Dr B... assistait à un dîner de confrères et la conversation générale fut, à un moment donné, occupée par des questions d'ordre psychique. Bien entendu, les opinions étaient très partagées : à côté des négateurs effrénés, de ceux qui « ne veulent rien savoir », suivant la pittoresque locution familière, — il y avait les prôneurs subtils de l'Inconscient et les théoriciens avertis du magnétisme terrestre et humain. Seul, le Dr B..., dont une profonde expérience et une parfaite indépendance d'esprit avaient fait un praticien libéré de toute discipline d'école, admit l'existence de forces intelligentes, encore mal connues, à peine cataloguées par la science officielle qui les dédaigne ou les craint, et prétendit qu'aucune théorie, en l'espèce, ne pouvait jusqu'à présent prendre le pas de ses rivales. Il osa même avancer que certaines doctrines ridiculisées, fondées sur ces phénomènes, étaient, à son avis, les seules qui pussent utilement s'en prévaloir.

Cette déclaration souleva un *tolle* général, et l'audacieux « cher confrère » ne dut probablement son salut qu'au mets déposé alors sur la table, en grande pompe, par le maître coq, et qui détourna, en l'accaparant, l'attention des convives. C'était un magnifique faisan, pièce gastronomique montée avec toutes ses plumes, véritable chef-d'œuvre de l'art culinaire, destiné, en vertu d'un raffinement ingénieux, à exciter le sens du goût par celui de la vue...

Enfin, le dîner et la soirée s'achevèrent sans autre incident et chacun rentra chez soi.

— Voici maintenant où le surnaturel commence :

Quelques instants plus tard, après avoir monté ses trois étages et refermé soigneusement la porte de son appartement, le Dr B... se dirigeait vers celle de sa chambre, qui s'ouvre de dehors en dedans, et se mettait en devoir de la pousser... Impossible! Un obstacle intérieur l'en empêchait ; c'est à peine si notre docteur put passer son bras entre le battant et le chambranle pour s'assurer de la nature de cet obstacle. Il reconnut au toucher sa bibliothèque, meuble d'assez fortes dimensions.

Il fallait donc que les mauvais plaisants ou les cambrioleurs qui lui avaient joué ce tour fussent ressortis par l'unique fenêtre de sa chambre, car cette pièce — détail important — ne possède qu'une seule porte.

Tout en se faisant rapidement ces réflexions, le Dr B..., robuste gaillard, essaya, en dépit de la position incommode de son bras, d'écarter le meuble qui obstruait l'entrée.

Il y réussit enfin, et pénétrant dans sa chambre, revolver au poing, il se trouva en présence d'un tableau qui le stupéfia.

La fenêtre était complètement fermée et les volets clos, mais le plus grand désordre régnait dans la pièce. La garniture de cheminée gisait intacte sur le sol, comme si elle y eût été doucement transportée. Des papiers et des livres; naguère méthodiquement rangés sur la table de travail, avaient été éparpillés aux quatre coins du local. Bref, tout était plus ou moins bouleversé, mais rien n'avait été détérioré, ni dérobé.

Bien plus, — chose absolument étrange et inexplicable, — une superbe *plume de faisan* avait été posée, bien en évidence, sur la cheminée !

Le docteur put se croire pendant quelques instants sous l'influence d'une hallucination, provoquée par la digestion de l'excellent dîner qu'il venait de faire. Il n'en était rien, puisque Mme Vve B..., sa mère, qui habitait une pièce voisine dans le même appartement, vint, réveillée par son fils, constater le désordre mystérieux et assurer qu'elle n'avait entendu aucun bruit pendant les quelques heures d'absence du docteur.

Celui-ci se ressouvint-il, alors, de la conversation qu'il avait eue, le soir même, avec ses collègues et s'avisa-t-il que les forces invisibles dont seul il s'était plu à reconnaître l'existence, paraissaient tenir à lui prouver palpablement qu'il ne se trompait pas?

Je l'ignore.

Toujours est-il que nous, spirites, nous savons bien quel profit tirer de tels faits, dont chacun est une pierre ajoutée à l'imposant piédestal où se dresse notre belle Doctrine, — forme harmonieuse, pure et bientôt visible par tous les hommes de bonne volonté.

A. GAUDELETTE.

Le Gérant : GASTON MERY.

Paris. — Imp. Jean Gainche, 15, rue de Verneuil.
Téléphone 724-73